

Conseil ED 4 juillet 2022 – Compte-rendu
Séance restreinte

Etabli par Laure Gardelle

Séance restreinte aux directeurs-trices et représentant.e.s d'UR, personnalités extérieures, 2 doctorant.e.s observateurs-trices

Présents : Kheira Baraka, Patrizia Bertrand, Halima Bouhtala, Raul Caplan, Elisabetta Carpitelli, Viviane Clavier, Isabelle Cogitore, Roxanne Comotti, Anne Garcia-Fernandez (mandatée par Delphine Gleizes), Benoît Lafon, Véronique Molinari, Elke Nissen, Pascale Galliard, Cécile Terreaux-Scotto, Jérôme Villeneuve, Iva Novakova

Absents : Nicolas Marchand, Pascal Clouaire, Benjamin Molleron, Emmanuel Lefloch

5. Examen des candidatures à un contrat doctoral (campagne 2022-2025)

Il s'agit de retenir les candidats pour auditions le 11 juillet, pour en fin de compte allouer 7 contrats doctoraux établissement.

+ la loi LPR apporte cette année 5 contrats doctoraux complémentaires à distribuer pour les SHS (4 l'an dernier), pour 6 ED, ce qui nous laisse une chance d'obtenir un de ces contrats. Les dossiers de candidature (1 par ED seulement) sont à faire remonter juste après les auditions du 11 juillet, **avant 18h**, car la réunion de la commission au Collège se tiendra le 12 juillet.

!! Il faut mener une action pour aider les doctorants à fournir des dossiers complets. L'ED ne peut pas signaler une incomplétude avant date butoir, car c'est un concours ; mais il faut réfléchir à un accompagnement en amont, dans les labos, via checklist.

Les modalités de recrutement ont été votées en Conseil d'ED en 2017.

Le but sera d'intégrer les éléments retenus au règlement intérieur.

- Après examen attentif des dossiers, le Conseil de l'ED retient 11 candidats pour auditions.

Un vote final d'approbation de la liste, anonyme lui aussi, est organisé par Balotilo : elle est approuvée à l'unanimité.

Au vu de la situation sanitaire qui se dégrade, le Conseil décide de tenir les auditions du 11 juillet par Zoom, plutôt qu'en présentiel masqué. Elles dureront 20mn par candidat, comme toujours : 10mn de présentation, 10mn d'échange avec le jury. Une convocation va être envoyée dès le 5 juillet, avec rappel des critères, de l'horaire de passage, et autres informations utiles ; les directeurs de thèse pressentis seront en copie. Les candidats non retenus seront eux aussi prévenus individuellement.